



AGERIN SAS.



Direction Départementale  
des Territoires de Lozère

**COMMUNE DE  
PIED-DE-BORNE  
partie Nord**

**Plan de Prévention des Risques  
d'Inondation (PPRI)**

**PLAN DE ZONAGE  
sur fond cadastral**

**Légende**

- ..... Limite communale
- Zone rouge : zones de risque d'inondation fort ou zone de protection du champ d'expansion des crues
- Zone bleue : zones de risque d'inondation modéré déterminé par modélisation
- Zone bleue hachurée : zone de risque d'inondation modéré déterminé par hydrogéomorphologie
- Profil en travers
- 1 Numéro du profil
- 300 Cote au profil (en m)

Crue de référence : crue centennale, débit Allier : 1200 m<sup>3</sup>/s,  
La Borne : 1240 m<sup>3</sup>/s, Chassezac : 900 m<sup>3</sup>/s  
Débit crue décennale : Allier : 620 m<sup>3</sup>/s, La Borne : 620 m<sup>3</sup>/s, Chassezac : 440 m<sup>3</sup>/s

Echelle : 1/5 000

Février 2014

